

## PROJET DE RECHERCHE – N°89 / UMR AMURE

---

### « Vers une approche intégrée de la précarité énergétique ? »

Ce projet de recherche s'intéresse à la notion de précarité énergétique. À travers les essais empiriques qu'il propose, il vise à mettre en exergue la complexité et les multiples facettes de cette notion, qui, bien qu'elle se trouve aujourd'hui au centre de nombreux débats en France fait l'objet de peu de travaux académiques.

De manière plus précise, le projet invite à réfléchir sur la possibilité de, désormais, considérer la notion de la précarité énergétique dans le cadre d'une approche intégrée qui :

- ▶ porte un regard critique sur sa définition, i.e. s'agit-il d'un problème de privation d'un bien spécifique à savoir le confort thermique dans le logement ou plutôt d'un problème plus global de pauvreté économique ?
- ▶ met en avant la portée de ce phénomène, i.e. quel est le poids des dépenses de transport dans l'aggravation de la situation de précarité énergétique ?
- ▶ attire l'attention sur ses conséquences sanitaires, i.e. quels sont les effets de la précarité énergétique sur la santé mentale et physique ?
- ▶ s'interroge sur les moyens mis en place par les ménages vulnérables pour la combattre, i.e. pouvons-nous quantifier la capacité d'adaptation de ces ménages face à une hausse des prix de l'énergie ?

Afin d'analyser ces questions, le projet se décline en quatre axes de recherche à savoir :

- axe 1. précarité énergétique et pauvreté ;
- axe 2. précarité énergétique et mobilité ;
- axe 3. précarité énergétique et santé ;
- axe 4. précarité énergétique et dynamique d'ajustement.

Des contributeurs potentiels, membres de l'équipe de recherche de ce projet, ont été associés à chaque axe en fonction de leurs profils de recherche respectifs. Cette construction n'est cependant pas figée. En effet, l'objectif ultime du projet est de créer une dynamique de recherche autour du sujet de la précarité énergétique au sein de laquelle les membres de l'équipe peuvent, d'une part, choisir l'axe auquel ils souhaiteraient contribuer, et, d'autre part, proposer une question de recherche sur laquelle ils aimeraient travailler. Le démarrage effectif du projet permettra très probablement de faire évoluer cette construction préliminaire et de créer, voire de pérenniser, de nouvelles perspectives de collaboration entre les membres de l'équipe.

Les travaux de recherche à mener seront essentiellement empiriques et mobiliseront différents outils statistiques et économétriques. Les démarches pour obtenir l'autorisation d'accès à certaines bases de données dont nous savons par anticipation que nous allons en avoir besoin ont été déjà accomplies. Ainsi, les données suivantes sont disponibles dans l'immédiat au profit du projet :

- les données des enquêtes « Budget des Familles (BdF) » de la France pour la période allant de 1972 jusqu'en 2011 ;
- les données des enquêtes décrivant le budget des familles irlandaises appelées « Household Budget Surveys (HBS) » pour les périodes 2009-2010 et 2015-2016 ;
- les données des « Enquêtes Logement (ENL) » pour la période allant de 1970 jusqu'en 2006,
- les données des enquêtes « Statistiques sur les Ressources et Conditions de Vie (SRCV) » pour la période allant de 2004 jusqu'en 2013 ;
- les données de l'enquête « Performance de l'Habitat, Équipements, Besoins et Usages de l'énergie (Phébus) » pour l'année 2013 ;
- les données de l'« Enquête sur la Santé et la Protection Sociale (ESPS) » pour l'année 2012 ;
- les données des enquêtes nationales et locales sur la mobilité.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux de recherche, d'autres données empiriques peuvent être utilisées. En effet, le travail exploratoire dont le but est de déterminer quelles données peuvent être utilisées dans le cadre de ce projet de recherche ainsi que les conditions pour en avoir l'accès n'est pas encore achevé.

Le long des analyses qui seront effectuées dans le cadre de ce projet, un regard critique nourri par la confrontation des travaux existants sur la notion de précarité énergétique sera porté. Il débouchera sur des conclusions opérationnelles qui seront synthétisées sous forme d'un panel de recommandations à l'attention des acteurs institutionnels et des décideurs politiques.